No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 1

Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 22.10.14 | 47e année | No 31

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Notre lac, nos rives

J'aime Neuchâtel. C'est une belle ville, ouverte au monde, magnifiquement située entre lac et forêt.

Les Autorités communales s'engagent avec la volonté d'améliorer les liens entre Neuchâtel et son lac. C'est nécessaire. Le temps est venu de faire tourner la roue.

Promenades, baignades, espaces de détente et de loisirs, animations culturelles et sportives, terrasses, restaurants. Magie des rives. Le potentiel est bien présent au bord de « nos » rives.

Le but est de permettre à tout un chacun de pleinement profiter de cette bonne fortune qui est de vivre au bord d'un lac, au bord de « notre » lac de Neuchâtel.

Dans cet esprit, le Conseil communal a lancé au printemps une vaste opération pour présenter ses projets d'urbanisme aux Jeunes-Rives et au centre-ville de Neuchâtel.

Notre vœu était de permettre à la population de participer le plus largement possible aux réflexions sur l'avenir de leur ville, une démarche novatrice pour Neuchâtel. La large participation suscitée a confirmé le vif intérêt des Neuchâtelois pour leur ville et son lac.

Le 10 décembre, une restitution des résultats se fera lors d'un grand événement public à l'Aula des Jeunes Rives.

Notre état d'esprit est clair. Permettre à Neuchâtel d'avancer et se développer, tout en vous y associant.

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement

De passage à Neuchâtel, le Cirque Helvetia prêtera son chapiteau dimanche à la Société de musique.

C'est quoi ce cirque !

Une pieuvre qui cite Lao Tseu, des banquiers passés maîtres dans l'art du jonglage, la cantatrice neuchâteloise Brigitte Hool en reine de la « poutze »... C'est quoi ce cirque ?!? Une comédie musicale haute en couleur à découvrir dimanche matin sous le chapiteau du cirque Helvetia, dans une mise en scène signée François Rochaix.

Proposée dans le cadre de la saison de concerts de la Société de musique, cette comédie musicale détonante narre les déboires d'un directeur de zoo, qui tente de monter un nouveau spectacle. Lors du casting défile une ménagerie improbable : des éléphants fatigués, une pieuvre trop intelligente, un serpent qui zozote…

Désespéré, le directeur du zoo téléphone à la ligne du cœur, qui lui conseille de recruter des gens plus sérieux et conformes aux normes helvétiques. Habitués à brasser l'argent, les banquiers ne feraient-ils pas d'excellents jongleurs ? Après avoir mâté le temps, les horlogers ne feraient-ils pas de redoutables dompteurs ? Et les membres du gouvernement de parfaits clowns ? A voir…

Entre Mozart et yodel

Plein de clins d'œil et de références musicales, ce spectacle cent pour cent helvétique est dû à la fantaisie débridée de l'organiste et compositeur Guy Bovet, qui a mis en musique les mots de son frère Jean. Il en résulte une partition hétéroclite, qui rassemble un vieux blues, du Mozart, des chansons, du yodel…

Le tout porté par un ensemble de sept musiciens et par le chœur lausannois Calliope, qui commente les faits et gestes des différents protagonistes comme dans les tragédies grecques. Plusieurs solistes prêtent également leur concours, telle la soprano Brigitte Hool qui mettra sa voix au service de la propreté helvétique.

« C'est quoi ce cirque ! » : le 26 octobre à 11h aux Jeunes-Rives. Pré-locations au 032 717 79 07, par courriel à billetterie@theatredupassage.ch ou sur www.socmus.ch

3

Le Conseil communal veut offrir une cure de jouvence au vénérable bâtiment de l'Hôtel de Ville.

4

Le festival de musique électronique La Superette fête ses dix ans ce week-end à la Case à chocs.

8

Neuchâtel célèbrera chaque automne le chocolat par un événement gustatif et festif gratuit.

Publicité

O2DANCE
ENJOY QUALITY
Nouveau - Cours de danses
ChachaRock
SalsaRumba
Quickstep
Jive
Valse
Tango Samba
T. 076 525 34 07
WWW.O2DANCE.CH
WWW.FACEBOOK.COM/O2DANCE.CH
O2DANCE
RUE DE LA GARE 13
CH-2074 MARIN-EPAGNIER

GARAGE
C. Mosset
PEUGEOT
NEW PEUGEOT
108
NEW PEUGEOT
308 SW
Garage Claude Mosset
Rue des Parcs 147
CH-2000 Neuchâtel
Tél: +41 (0)32 729 35 35
www.garagemosset.ch
28 ANS À VOTRE SERVICE...
...28 % DE REMISE
sur les 208 NewStyle pendant Newport Expo !!!

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 3

Dans ce numéro

Musique du monde

Dépaysement garanti ce week-end à la Maison du Concert avec le Zzhr 4tet, quatre musiciens réunis par un goût commun pour la musique orientale.

Page 5

Chocolatissimo

Neuchâtel vivra une semaine au rythme du chocolat. Au programme de cette manifestation gratuite : des dégustations et des démonstrations, mais aussi une comédie musicale et des conférences.

Page 8

Permaculture

Un jardin pas comme les autres a vu le jour sur le site d'UniMail. Fruits et légumes y pousseront en permaculture.

Page 9

Proximité

La Ville de Neuchâtel a profité du transfert de la police communale à la police unique pour revoir entièrement sa politique de sécurité. Avec un mot d'ordre : renforcer la présence de proximité. Le conseiller communal Pascal Sandoz nous détaille le dispositif.

Page 16

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 29 octobre 2014.

Deux rapports au menu du Conseil général lundi

La salle du Conseil général, où siège également le Tribunal régional du Littoral, sera restaurée et modernisée.

Tout beau, tout neuf

Le Conseil communal veut donner un coup de jeune à l'Hôtel de Ville. Devisés à 3,36 millions de francs, les travaux de rénovation envisagés touchent tant l'extérieur que l'intérieur de ce bâtiment emblématique, qui se dresse depuis plus de deux siècles aux portes du centre-ville. Le Conseil général se prononcera lundi.

L'Hôtel de Ville « joue un rôle clé dans la vie politique, économique, sociale et culturelle de notre ville », rappelle le Conseil communal dans son rapport. C'est là que siègent les autorités, que se célèbrent les mariages et que se tiennent les réceptions officielles. Le péristyle accueille par ailleurs de nombreuses manifestations et expositions tout au long de l'année.

Edifié à la fin du XVIIIe siècle, l'Hôtel de Ville a déjà bénéficié de deux rénovations d'envergure : après la toiture et la façade à l'entame des années 70, le péristyle a été entièrement refait pour le bicentenaire du bâtiment en 1990. Le Conseil communal entend poursuivre sur cette lancée en effectuant différents rafraichissements, tant extérieurs qu'intérieurs.

En cette année qui marque le 800e anniversaire de la Charte des franchises, il s'agit de « se montrer dignes de notre héritage historique et patrimonial », souligne le Conseil communal. Rénové, l'Hôtel de Ville contribuera à « renforcer le rayonnement du centre-ville ».

Habits de lumière

S'agissant de l'enveloppe extérieure du bâtiment, il est prévu de nettoyer les façades en remplaçant les pierres les plus détériorées, de restaurer les portes et de changer les fenêtres. La pose de vitrage isolant permettra des économies de chauffage de l'ordre de 10% par an, relève l'exécutif. Une rampe d'accès pour les personnes handicapées sera aménagée le long des escaliers à l'entrée est, côté rue des Terreaux.

En soirée, le bâtiment sera par ailleurs embelli par un éclairage peu gourmand en énergie, alimenté par du courant vert. Il sera possible de varier les jeux de lumière en fonction des différents événements prévus au centre-ville.

Saut dans la modernité

A l'intérieur, les boiseries, peintures, plafonds et parquets des différentes salles aux étages seront restaurés ou simplement rafraîchis. La salle du Conseil général entrera pleinement dans le XXIe siècle en étant équipée d'une borne Wifi, d'un mobilier contemporain plus pratique et d'un équipement de projection multimédia sur roulettes.

Les fresques de la grande cage d'escaliers seront restaurées. Rénové voici vingt ans, le péristyle sera simplement repeint et insonorisé, alors que des sas seront installés aux deux entrées principales pour limiter les courants d'air. Une cuisine avec vestiaire sera en outre aménagée pour faciliter l'organisation des réceptions.

Si le Conseil général donne son aval, les travaux débuteront au printemps, pour se clore à l'été 2016. Durant ce laps de temps, le bâtiment restera accessible. Les rénovations intérieures seront en effet soigneusement étagées pour permettre une utilisation normale des différentes salles. (ab)

Rallonge pour la STEP

Le Conseil général devra également prendre acte d'une rallonge de crédit de quelque 115'500 francs pour la rénovation en cours de la station d'épuration (STEP). Pris progressivement dans une épaisse masse de boues, le système de brassage du digesteur principal s'est en effet révélé fortement endommagé. Pour assurer un traitement adéquat du traitement des boues et une production optimale de biogaz, il sera remplacé par un système de brassage par pompe et hydro-éjecteur. Pour mémoire, un crédit de 3,4 millions de francs a été octroyé en juin 2013 pour la rénovation de la STEP. (ab)

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 4

La Case à chocs accueillera ce week-end sa dixième Superette

Dans la jungle de l'électro

La Superette a dix ans, mais n'en est pas sage pour autant ! Dès jeudi, le Festival des musiques actuelles à tendance électronique proposera trois soirées de folie à la Case à chocs, entre rock indie, drum and bass et pure rave. En guise de mise en bouche, des performances artistiques gratuites auront lieu au Centre d'art Neuchâtel (CAN).

Krizzli mixera samedi au Queen Kong Club, avec une prédilection pour les basses saturées de la techno. • Photo : sp

« Pour fêter nos dix ans, notre leitmotiv était de faire tout ce que nous faisons d'habitude, mais en mieux !», explique Xavière Sennac, à la tête de l'équipe entièrement bénévole de La Superette. Pour commencer, le festival se tiendra à nouveau sur trois soirs, contre deux les années précédentes. Cet allongement a permis aux programmateurs de décrocher la venue de deux grands noms de la musique rock indie électronique : les Californiens de Liars et le duo anglais Fuck Buttons. Deux concerts événements à ne pas manquer, jeudi dès 20h30.

A l'encre indélébile

Les deux autres soirées seront plus éclectiques. Alors que celle de vendredi est façonnée pour les amoureux des sons anglais et de la drum and bass, chacun sera libre de trouver son bonheur samedi entre techno rave, house disco et rock garage. Au total, la Case à chocs verra défiler une trentaine de groupes et DJ's d'ici et d'ailleurs dans ses différentes salles, transfigurées pour l'occasion par des performances audiovisuelles live. Métaphore de ce festival qui se propose d'explorer les dernières tendances en matière d'électro ? La grande salle sera transformée en jungle.

Mais la Superette 2014, c'est aussi une foule d'événements annexes. Pour rentrer en douceur dans le festival, des concerts gratuits auront lieu dès 18h30 vendredi et samedi au Centre d'art Neuchâtel (CAN), qui accueillera également une performance visuelle de Caroline Vitelli. Les plus téméraires pourront même se faire tatouer par l'artiste genevoise, pour marquer d'une encre noire ce festival pourtant haut en couleurs.

Nouveautés

En collaboration avec la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA), La Superette proposera par ailleurs une conférence sur le thème de musique en libre diffusion jeudi à 18 heures au Théâtre du Pommier. « Les deux écoles seront représentées », souligne Xavière Sennac. Ceux qui portent aux nues la musique en libre accès sur le web et ceux qui la vouent aux gémonies.

Autre nouveauté, un workshop sur la production de musique électronique sera animé samedi par Maxime Dangles du groupe Möd3rn, trois jeunes français repérés par Laurent Garnier. Attention ! Le nombre de place est limité et les inscriptions obligatoires. (ab)

Renseignements et programme complet sur www.superette.ch. Billets en vente sur place ou en pré-location sur www.petzitickets.ch. L'entrée est interdite aux moins de 18 ans.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition « Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue" » jusqu'au 31 mars 2015. Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h. Lecture publique : lu, me, ve de 12h à 19h / ma, je de 10h à 19h / sa de 10h à 16h. Fonds d'étude : lu-ve de 10h à 12h et de 14h à 19h / sa de 10h à 12h. Salle de lecture : lu-ve de 8h à 22h / sa de 8h à 17h. Espace Rousseau : lu-ve de 9h à 19h / sa de 9h à 17h. Les archives Rousseau sont consultables les me et sa de 14h à 17h ou sur demande.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), la prochaine exposition temporaire débutera le 30 novembre 2014. Les salles permanentes du Musée d'histoire naturelle sont ouvertes du mardi au dimanche, de 10h à 18h. Fermé le lundi.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 26 octobre au 30 novembre 2014, exposition « Après » (peintures récentes) de Jean Lecoultre. Vernissage le 25 octobre, de 16h à 19h, en présence de l'artiste.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon.

Jeudi 30 octobre, 20h15, conférence « Les terakoya de l'époque d'Edo : au-delà de la modernité » de Christian Galan. Entrée libre.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 octobre, exposition « Pays sages » des œuvres des artistes Véronique Tetu et Josefa Maria Perea Riquelme.

Jardin Botanique (chemin du Pertuis-du-Sault 58),

- *Jusqu'au 26 octobre, exposition « Belles à croquer ».* Entre 1791 et 1830, Louis Benoît (Ponts-de-Martel) réalise un herbier peint comptant plus de 7'000 dessins. Un texte accompagne l'illustration et décrit les usages comestibles qu'on en fait. Le Jardin botanique propose au public de découvrir ces « belles à croquer » dans une scénographie originale installée dans le verger d'arbres fruitiers à haute tige.
- *Jusqu'au 26 octobre, exposition « Anciens légumes : retour vers le futur »,* présentant les légumes oubliés du passé et les anciennes variétés suisses.

Divers

CSEM (rue Jaquet-Droz 1), mardi 28 octobre, 20h à 22h, conférence-débat d'urbaine.ch sur le thème de l'énergie solaire.

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 5

L'actualité culturelle

Frost

Le Théâtre du Pommier invite le public à découvrir les 29, 30 et 31 octobre 2014 la création théâtrale Frost d'Antoinette Rychner et Julie Gilbert. Un voyage au cœur d'un temps post-cataclysmique, nourri d'univers aussi inquiétants et hostiles que celui de «La Route», roman culte de l'écrivain américain Cormac McCarthy, et aussi saisissants que les paysages sauvages et désolés de l'Islande. Proche de la performance, cette création fera intervenir les auteures en direct. Tels des êtres enfermés dans des «capsules de secours», elles écriront des textes inédits soir après soir.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, création théâtrale «Frost», les mercredi 29 octobre à 20 heures, jeudi 30 octobre à 20 heures et vendredi 31 octobre à 20h30. Renseignements: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch.

Spectacle humoristique

Le Théâtre du Passage invite le public à découvrir du 22 au 25 octobre 2014 le spectacle «De A à Zouc» de Joseph Gorgoni, qui tombe le masque de Marie-Thérèse Porchet. L'humoriste se livre sans esbroufe mais avec authenticité et une bonne dose d'autodérision. Dans son nouveau spectacle, Joseph Gorgoni parle des femmes de sa vie: sa grand-maman, sa cheffe de bureau, et une de ses muses: Zouc.

Sans oublier ses idoles: Claude François mais aussi Dalida, Nina Hagen, Madonna, Diane Dufresne, Sheila. A 8 ans, Joseph répondait sans hésiter à ceux qui lui demandaient ce qu'il voudrait faire quand il serait grand: «chanteuse»!

Théâtre du Passage, passage Maximilien-de-Meuron 4, spectacle «De A à Zouc», du 22 au 25 octobre à 20 heures. Réservations au 032 717 79 07 ou billetterie@theatredupassage.ch.

Concert à La Collégiale

Sous la direction de Steve Dunn, l'Ensemble Vocal de Neuchâtel présentera dimanche 26 octobre un concert riche en surprises allant de la liturgie de la Renaissance anglaise aux Beatles en passant par le classicisme religieux contemporain. A cette occasion, il interprétera a cappella «Mass for Four Voices» de Thomas Tallis, puis les «quatre motets par un temps de pénitence» ainsi que «Salve Regina» de Francis Poulenc. Le concert se terminera par six chansons des Beatles sur un arrangement des Swingle Singers.

Collégiale de Neuchâtel (dans le cadre des Concerts de La Collégiale) dimanche 26 octobre, à 17 heures.

Le Zzhr 4tet fera halte ce week-end à Neuchâtel pour trois concerts

Musique du monde

Le métissage des cultures sera au rendez-vous ce week-end au Théâtre du Concert avec le Zzhr 4tet, une formation réunie par un goût commun pour la musique orientale et le désir d'explorer de nouveaux horizons musicaux. Les trois concerts déboucheront sur l'enregistrement d'un CD live.

«Zzhr est un mot berbère difficile à traduire, signifiant les chanceux, les bienheureux», sourit le musicien loclois Olivier Nussbaum, l'une des âmes de ce quartet au nom imprononçable. Résident permanent de la Maison du Concert, le contrebassiste partage depuis une vingtaine d'années la scène musicale artistique et européenne avec un autre Neuchâtelois, le flûtiste Julien Monti. Ensemble, ils expérimentent différentes directions de la composition et de l'improvisation.

C'est lors d'une de leurs créations qu'ils rencontrent Khaled Arman, un musicien d'origine afghane passé par la guitare classique avant de revenir aux instruments traditionnels, le rubâb (luth) et le dilruba (vièle). Ensemble, ils décident de former un trio, qui devient un quartet avec le percussionniste Julien Fournier. Dans ce cadre, Olivier Nussbaum joue également du sarod, un instrument à cordes indien.

Le Zzhr 4tet propose de saisissants métissages entre musique orientale et occidentale. • Photo: Rolf Perreten

Improvisation

De passage au Théâtre du Concert pour clore sa tournée, le quartet présentera ses dernières créations, «Résonnance II», de saisissants métissages entre Orient et Occident. Car leur goût pour la musique arabo-andalouse ne saurait en aucun cas enfermer ces quatre musiciens nomades dans l'âme, qui aspirent à dépasser les connotations stylistiques et laissent une large place à l'improvisation dans leurs compositions. Chaque concert promet d'être différent! (ab)

Zzhr 4tet: du 24 au 26 octobre au Théâtre du Concert; vendredi et samedi à 20h30 et dimanche à 17 heures. Réservations au 032 724 21 22 ou sur www.maisonduconcert.ch

Chronique culturelle

Le beau et le vrai

L'artiste ne doit pas faire beau, il doit faire vrai. Cependant, pour faire vrai, il doit faire beau! Aloys Perregaux, peintre vaudruzien, cite la philosophe genevoise Jeanne Hersch, de qui provient cet aphorisme, pour expliquer la démarche qu'il a entreprise afin de créer les vitraux blancs magnifiés par la lumière du Temple de Dombresson. Tout cela dans un court-métrage que Canal Alpha a tourné sur ce sujet, qui a été projeté en présence de l'artiste vendredi au Bio dans le cadre du Festival international du film à thématique religieuse. La relation de l'esthétique à l'éthique et à la connaissance en philosophie a toujours été complexe. A quoi sert une œuvre d'art dans le quotidien des gens? Qu'est-ce qu'un beau tableau? Un vitrail réussi conduit-il au sacré? Ces interrogations sont à peu près aussi vieilles que l'humanité et s'ajoutent à celles relatives au rapport entre l'art et le divin. Le premier conduit-il au second? Ce que l'on constate, c'est qu'aujourd'hui le culte du dimanche matin séduit moins que le concert de l'après-midi. Dès lors, l'art (et la musique en particulier) semblent devenu le moyen privilégié par la majorité pour accéder à la spiritualité.

Patrice Neuenschwander

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 7

Neuchâtel. Mille ans, mille natures: Histoire de symbiose 8

Le philanthe, des bactéries dans les antennes

Cet été, au Jardin botanique de Neuchâtel, j'ai eu le privilège d'observer une espèce de guêpe fouisseuse rare en Suisse, le philanthe apivore. La particularité de cet hyménoptère est de capturer des abeilles domestiques qu'il ramène, une à une, dans le nid qu'il a construit dans le sable pour sa progéniture. Seule la femelle fécondée se mue en chasseuse d'abeilles, les mâles et les autres femelles se nourrissant du pollen et du nectar des fleurs.

La traite des abeilles

Dès qu'elle s'est accouplée avec un mâle, la femelle de philanthe commence à confectionner son nid, un couloir de plusieurs dizaines de centimètres creusé dans le sable et au bout duquel seront aménagées une demi-douzaine de loges. Un œuf sera pondu dans chacune des chambres. La future mère change alors de régime alimentaire et commence à chasser les abeilles. Lorsqu'elle en a capturé une, elle la retourne et la pique sous le menton pour la tuer. Un ballet étrange commence alors: la guêpe presse plusieurs fois sur l'abdomen de l'abeille de manière à lui faire sortir le miel du jabot et le faire remonter jusqu'à la bouche. La raison première de cette «traite» est dû au fait que le miel se révèle toxique pour les larves du philanthe; il est donc nécessaire de vider la proie de son contenu sucré.

Ce philanthe apivore, découvert au Jardin botanique le 19 août, est à l'affût des abeilles domestiques qui butinent les fleurs d'un gattilier. • **Photo: Blaise Mulhauser**

Des bactéries pour s'orienter

Une fois qu'elle aura ramené quelques abeilles propres à nourrir sa larve, la mère intentionnée va enduire les parois d'une substance chimique que des bactéries symbiotiques du genre *Streptomyces* concoctent dans des glandes situées dans les antennes! La larve se servira de ces traces chimiques pour tisser son cocon selon une orientation précise. Après la métamorphose, le nouvel adulte sera correctement positionné en direction de la sortie du couloir. Siège du toucher, du goût et de l'odorat, les antennes de cet insecte se révèlent accueillir une symbiose originale. Les découvertes co-évolutives ne font que commencer.

B.M.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

La Ville sportive

Patinoires du Littoral
Horaires du patinage public et hockey libre

- **mercredi 22.10:** Patinage public 9h-11h45/14h-16h15.
  Hockey libre: 13h45-16h00.
- **jeudi 23.10:** Patinage public 9h-11h15/14h-15h45.
  Pas de hockey libre.
- **vendredi 24.10:** Patinage public 9h-11h45/14h-15h30.
  Pas de hockey libre.
- **samedi 25.10:** Patinage public 13h45-16h30. Pas de hockey libre.
- **dimanche 26.10:** Patinage public 13h45-16h30. Pas de hockey libre.
- **lundi 27.10:** Patinage public: 9h-11h45/14h-16h15.
  Hockey libre:13h45-15h30.
- **mardi 28.10:** Patinage public: 9h-11h45/14h-16h15.
  Hockey libre: 13h45-16h15.

Football Corporatif
Terrain des Charmettes
Lundi 27 octobre à 20h15, Ghost FdU – La Gondola, Groupe A

Football
Pierre-à-Bot Nouveau Synthétique
Vendredi 24 octobre à 20h, Helvetia – Benfica, Vétérans
Samedi 25 octobre à 9h, Xamax FCS II – Colombier, Juniors D
A 10h45, Xamax FCS I – GE2L La Neuveville, Juniors D
A 12h30, Xamax FCS II – GE2L Le Landeron, Juniors C
A 14h30, Xamax FCS II – Team Béroche-Bevaix, Juniors A
A 17h30, Xamax FCS II – Boudry, 2e ligue
A 20h, Xamax FCS I – Grpm Le Parc, Juniors A
Mercredi 29 octobre à 20h30, Xamax FCS II – Grpm Val-de-Ruz, Coupe NE Jun A
Pierre-à-Bot, terrain naturel
Vendredi Samedi 24 octobre à 9h, Foot animation, Juniors F
Mercredi 29 octobre à 19h15, Xamax FCS I – Les Bois, Coupe NE Jun D
Terrain du Chanet I
Samedi 25 octobre à 12h, Xamax FCS M14 – La Côte, M-14
A 14h30, Xamax FCS M13 – Team Jura, M-13
A 16h30, Xamax FCS – Grpm Val-de-Ruz, Juniors B féminine
Dimanche 26 octobre à 11h, Xamax FCS – Chalet, 2e ligue féminine
Jeudi 30 octobre à 20h15, FC Unine – Ticino II, 4e ligue
Stade de la Maladière
Dimanche 26 octobre à 15h, Xamax FCS I – FC Rapperswil-Jona, 1ère ligue promotion

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Dimanche 26 octobre à 17h, HC Université Neuchâtel – HC Delémont-Vallée, Novice A
A 20h, HC Université Neuchâtel – ZSC Lions, LNA féminine
Mercredi 29 octobre à 20h15, HC Val-de-Ruz – HC Université Neuchâtel III, 3e ligue
Patinoires du Littoral, Nouvelle halle
Samedi 25 octobre à 11h30, HC Université Neuchâtel – HC Sierre, Moskito Top
A 17h30, HC Université Neuchâtel II – HC Le Locle, 2e ligue
A 20h, HC Young-Sprinters 2013 – HC Reuchenette, 4e ligue
Dimanche 26 octobre à 11h15, HC Université-Neuchâtel – HC Veveyse, Moskito B

Badminton
Halle de sport de la Riveraine & Halle de sport de la Maladière
Samedi 25 octobre dès 8h, Tournoi BST
Dimanche 26 octobre dès 8h, Tournoi BST

Handball
Halle de sport de la Riveraine
Vendredi 24 octobre à 20h, HBC Neuchâtel – Nyon, 3e ligue homme
A 21h30, HBC Neuchâtel – HBC Etoy, 4e ligue féminine

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 8

En collaboration avec les chocolatiers et l'Office du tourisme, la Ville lance Chocolatissimo

Une semaine tout chocolat

Le chocolat sera à l'honneur du 1er au 8 novembre prochains à Neuchâtel. Durant toute la semaine, les confiseurs du canton organiseront des démonstrations et des dégustations dans leurs magasins, mais aussi au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Conférences, film, concert et comédie musicale autour du chocolat complètent le programme. Cerise sur le gâteau, tout est gratuit. A fondre de plaisir !

A l'origine de Chocolatissimo ? La fête du chocolat au Musée d'art et d'histoire imaginée en 2009 dans le cadre de l'exposition « Le monde selon Suchard », en collaboration avec des chocolatiers-confiseurs du canton. Après trois belles éditions, le musée s'est toutefois vu dans l'impossibilité de réitérer l'opération, en raison d'un calendrier d'expositions incompatible.

Afin de donner un nouvel élan à cette manifestation appréciée, la Direction du tourisme, la Direction du développement économique, une poignée de confiseurs-chocolatiers et Tourisme neuchâtelois se sont alors rassemblés pour mettre sur pied un nouvel événement gustatif et festif. Son objectif ? Célébrer le patrimoine chocolaté de la ville et mettre en valeur l'excellence des nombreuses chocolateries de la région.

Bon pour le moral

« Chocolatissimo concrétise la volonté du Conseil communal d'être proactif dans la promotion touristique de Neuchâtel et de renforcer son rayonnement », explique le directeur de l'économie Olivier Arni. Au travers de cet événement, c'est un nouveau produit touristique qui est créé. « Il valorise la riche histoire du chocolat à Neuchâtel, ainsi que l'excellence des confiseurs-chocolatiers qui s'y trouvent – véritables orfèvres du chocolat. Nous souhaitons vivement les en remercier ! », souligne le conseiller communal.

Chocolatissimo s'intègre par ailleurs parfaitement dans la stratégie de développement économique du centre-ville. « Il s'agit de promouvoir des enseignes et commerces de qualité. Wodey Suchard, Walder, Jacot et Schmid le sont », poursuit Olivier Arni. Et de conclure : « Dès cette année, nous aurons donc une semaine chaque automne pour fêter le chocolat. Voici qui est de bon augure et, comme on le sait, le chocolat, c'est aussi bon pour le moral ! »

Evénements gratuits

Décoré par l'atelier neuchâtelois Karma, le Péristyle de l'Hôtel de Ville se transformera en un laboratoire éphémère de confiseur-chocolatier. Chaque jour, des démonstrations permettront au public non seulement de se lécher les babines, mais également de découvrir les secrets de fabrication de nos artisans.

Pour agrémenter le côté gustatif, divers événements culturels viendront ponctuer la semaine, avec dégustations de chocolat à la clé :

- **Lady Chocolat,** une comédie musicale originale de Karine Martin mettant en scène l'histoire du chocolat, de la culture des fèves au Mexique au temps des Mayas, jusqu'à la naissance des tablettes au XIXe siècle. A découvrir à la Maison du Concert samedi 1er et dimanche 2 novembre.
- **Gadjo,** un quartet romand de swing manouche au répertoire rappelant la bande-son du film *Chocolat*. Le concert se tiendra le mercredi 5 novembre à midi au Théâtre du Passage.
- **Charlie et la chocolaterie,** l'excellent film de Tim Burton, sera projeté mercredi 5 novembre à 13h30 au cinéma Les Arcades. La séance sera précédée d'un spectacle de La Lanterne Magique.
- L'historien Alain Bougard de Saval, auteur de « CH comme Chocolat » et de « Lettres de chocolat » donnera **deux conférences** à la Maison du Concert mercredi 5 et vendredi 7 novembre à 17 heures, sur les pionniers du chocolat puis sur les femmes et le chocolat.

Apothéose finale

En clôture, Chocolatissimo promet un final surprenant, spectaculaire et gourmand, concocté par les confiseurs-chocolatiers. A ne rater sous aucun prétexte samedi 8 novembre à 18 heures.

Parallèlement à Chocolatissimo 2014 se déroulera la fête du chocolat, organisée depuis vingt ans par la Société Vaudoise et Romande des Patrons Pâtisseurs-Confiseurs, Chocolatiers, Glaciers. Très attendue par une clientèle fidèle, cette célébration du chocolat consiste en des actions commerciales dans différentes confiseries-chocolateries des cantons de Neuchâtel et de Vaud. Durant ces huit jours, des dégustations et des prix fondants seront offerts. (ab)

Projet innovant de l'Université de Neuchât

Graines de p

Panais, oignons, groseilles ou kiwis pousseront bientôt sur les buttes de ce jardin en permaculture.

Un jardin pas comme les autres vient de sortir de terre aux abords de la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, sur la colline du Mail : fruits et légumes y seront cultivés en permaculture. Véritable laboratoire à ciel ouvert, ce potager servira à des fins pédagogiques et de recherches. Tout le monde pourra y contribuer, du semis à la récolte.

« La permaculture est une méthode de conception de l'environnement qui se base sur l'observation des écosystèmes naturels. En résumé, c'est faire preuve de bon sens en s'inspirant de la nature, afin d'arriver à des systèmes agricoles durables », explique Oscar Morand du Groupe d'aménagement de l'université, l'association d'étudiants à l'origine de ce projet. En forêt par exemple, le sol

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 9

La première édition de Chocolatissimo ? A déguster gratuitement, sans risque d'indigestion !

ıchâtel en matière de développement durable

permaculture

n'est jamais à nu, mais jonché de végétaux et de feuilles. Et c'est ainsi qu'en permaculture, la terre est recouverte d'un paillage. Cela aide à créer un microclimat dans le sol, à retenir l'eau et à lutter contre l'érosion.

Buttes de terre

Le jardin a pris forme la semaine dernière, avec la collaboration du Service des Parcs et Promenades de la Ville. Les employés communaux ont notamment aidé les étudiants à construire quatre bacs en bois et à amener les 15 m^3 de terreau nécessaires à l'aménagement des buttes sur lesquelles pousseront les fruits et les légumes. Des capteurs ont ensuite été posés en collaboration avec l'Université pour mesurer la quantité d'eau dans le sol. « Cela permettra par exemple de voir si le paillage est efficace », explique Oscar Morand. Dans ce but, une butte a été laissée à nu, alors que les autres ont été recouvertes d'herbe fauchée, de paille et même de mousse. D'autres expériences seront menées sur l'influence de certaines plantes sur les maladies et les parasites.

Une centaine d'espèces

Malgré la saison avancée, les premières graines viennent d'être semées… en attendant le printemps ! Les étudiants ont en effet tout l'hiver pour déterminer quelles espèces planter. « En permaculture, on réfléchit non seulement à l'ensoleillement et à la pluviométrie, mais aussi aux besoins des utilisateurs du jardin, en privilégiant la biodiversité. C'est tout le contraire de l'agriculture intensive », note Oscar Morand. Pas moins d'une centaine d'espèces différentes s'épanouiront ainsi sur cet espace de 150 m^2. Des légumes aux plantes médicinales, des aromatiques aux baies, des vivaces aux annuelles, on trouvera par exemple des épinards sauvages, du raifort, des mangues de Sibérie ou encore des tétragonolobes, une ancienne espèce de pois mange-tout. Sans oublier les soi-disant mauvaises herbes comestibles et les champignons !

Voisinage sollicité

Une fois achevé, le jardin sera ouvert à tout le monde. Car ce potager ne se veut pas seulement un laboratoire de recherches sur la permaculture, mais également un lieu de rencontres et d'échanges. Différentes activités seront proposées, notamment pour les écoles. Les étudiants espèrent aussi créer un lien privilégié avec les habitants du quartier. « Les voisins sont les bienvenus pour nous aider à arroser l'été, période riche pour le jardin mais pauvre en étudiants », s'amuse Oscar Morand. « Et ils pourront se servir ! ».

Initié par les étudiants, ce jardin fait partie d'un projet pédagogique et interfacultaire qui a été intégré au programme des cours du Bachelor en biologie et ethnologie proposé par le maître d'enseignement et de recherches en agroécologie Alexandre Aebi, en collaboration avec la directrice de l'Institut d'ethnologie Hellen Hertz. Le projet a bénéficié l'an dernier d'un soutien de 100'000 francs de la Conférence universitaire suisse. Une partie la somme est revenue à l'aménagement du jardin. (ab)

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 10

Le jury du Prix Farel récompense deux films sur l'homosexualité

« Tuez-les tous »

Le Festival international du film à thématique religieuse a vécu. Durant trois jours, une cinquantaine de journalistes, réalisateurs et producteurs se sont rencontrés à Neuchâtel pour visionner leurs productions récentes mais aussi échanger leurs expériences. Parmi les 33 films projetés au Bio de vendredi à dimanche, un thème a retenu l'attention du public, des professionnels et du jury: l'homosexualité.

Benjamin Bories, de Présence protestante - France, a remporté le Prix Farel du meilleur film internet avec un teaser dans lequel des personnalités se déclarent prêtes ou non à laver les pieds de leur prochain (http://farel.tv/concours-video/les-videos/?id=23). • **Photo: Lucas Vuitel**

Alors que les évêques réunis à Rome en synode extraordinaire consacré à la famille rechignaient à accueillir les homosexuels dans la communauté de l'Eglise catholique, le public du Prix Farel découvrait combien cette problématique est d'actualité puisque pas moins de trois films en concours – dont deux primés – (voir palmarès ci-dessous) y étaient consacrés.

Fiction d'une grande beauté

Le premier est un court-métrage de fiction réalisé par des étudiantes en cinéma de la Haute Ecole d'Art et de Design (HEAD) de Genève. Ce film sans dialogues fait de cadrages rapprochés et de gros plans évoque une relation amoureuse entre deux jeunes femmes dont une, croyante, semble prier Dieu de lui pardonner cette relation hors norme. Cette fiction au caractère polysémique évident se déroule dans une église orthodoxe et révèle le parti pris assumé de la réalisatrice Elène Naveriani de privilégier la beauté des images.

Amoureux de son prêtre

De son côté, le Tessinois Filippo Demarchi a illustré le thème de l'homosexualité à travers un moyen-métrage qui décrit comment Mattéo, 17 ans, tombe amoureux d'un jeune prêtre de son village qui dirige la fanfare dans laquelle joue l'adolescent. Pour la première fois de sa vie, Mattéo éprouve le sentiment de pouvoir ouvrir son cœur à quelqu'un. Repoussé fermement par l'ecclésiastique, le jeune homme finira par s'accepter après une phase de révolte puissante.

La mort pour les homos

Il ne fait pas bon vivre en Ouganda quand on est homosexuel. Ceux-ci y sont passibles de la prison à vie, voire de la peine de mort, selon une loi en discussion qui sera prochainement adoptée. Le long-métrage de Dominique Mesmin révèle toute la violence que peut prendre le fanatisme religieux – chrétien en l'occurrence – qui fait dire aux textes sacrés ce qu'il veut, en l'occurrence que la Bible préconise la mort pour les homosexuels. Le réalisateur montre à merveille la collusion dans ce pays africain entre pouvoirs religieux et politique et l'extrémisme auquel peut conduire le fondamentalisme.

Etat laïc à la trappe

Le fanatisme n'a pas de religion et la haine, voire les menaces de mort subies par la réalisatrice tunisienne Nadia El Fani, qui s'est battue contre un cancer mais surtout pour l'avènement d'un état laïc dans son pays, a illustré à merveille un thème d'une brûlante actualité: la façon dont les salafistes tunisiens ont tenté de confisquer la révolution et avec quelle violence ils entendaient confier le pouvoir non pas au peuple mais à Dieu!

Voici le palmarès:

Courts-métrages

Le jury a attribué le Prix Farel 2014 à «Père, bénis-nous» d'Elène Naveriani (HEAD – Genève), un film d'école «qui expose devant Dieu, au cœur d'une église orthodoxe, une relation d'amour entre deux jeunes femmes, avec une grande beauté et sans paroles tant les regards et les gestes parlent d'eux-mêmes.»

Moyens-métrages

Le Prix Farel 2014 est décerné à «La justice restaurative. Quand détenus et victimes se parlent» d'Alexis Orand (Présence Protestante – France Télévision). Le jury a estimé que les rencontres délicates et inédites d'une victime et de la personne condamnée pour lui avoir nui étaient au cœur de défis et d'enjeux de compréhension considérables. Ces rencontres sont toutefois – selon le jury – susceptibles de déployer davantage le concept de justice et sa mise en oeuvre.

Longs-métrages

Le Prix Farel 2014 récompense un reportage tourné en Ouganda et consacré au calvaire vécu dans ce pays par les homosexuels persécutés par les fondamentalismes et condamnés à la prison voire à la mort par le pouvoir politique. Intitulé «Tuez-les tous», ce film réalisé par Dominique Mesmin (Sable rouge Production – France) dénonce «une réalité inquiétante à laquelle les Eglises sont appelées à donner des réponses sans équivoque».

Mentions

Le jury a jugé bon de distinguer trois films par une mention:

Le court-métrage «Jusqu'au dernier souffle» de Murielle Landry (RTS – Faut pas croire) est récompensé pour avoir donné la parole à deux personnes souffrant de la maladie de Charcot à l'issue inéluctable ainsi qu'à leurs proches: une mère et ses trois enfants, ainsi qu'un homme en phase terminale assisté par son épouse. «Pudiques regards où se mêlent craintes, courage, dignité et émotions» selon le jury.

Le long-métrage «Même pas mal» de Nadia El Fani (K'IEN Production – France) relate le combat mené par cette réalisatrice tunisienne contre les forces hostiles à la laïcité dans son pays, qui tentent de confisquer la révolution, combat qu'elle conduit parallèlement à la lutte contre le cancer qui la ronge. Le jury a estimé «des plus convaincants ce récit exprimant le désir d'une femme activiste pour la liberté et la démocratie de son peuple».

Le long-métrage «Nicolaï Greschny, une affaire de famille» de Vladimir Koslov (A propos Production – France) est distingué par une mention pour «avoir interrogé au travers de la figure originale d'un peintre russe exilé et des siens l'art sacré des icônes et la transmission d'un savoir faire artistique familial».

Prix du Public

«Le Père Bastian» de Jean-Yves Fischbach (CFRT – Paraboles – France) est un film dans lequel un prêtre resté plusieurs mois dans le coma dans un service de réanimation suite à un problème cardiaque raconte seul face à la caméra comment il a réappris les fondamentaux de sa vocation et est parvenu peu à peu à entrer en relation avec une infirmière déboussolée.

Catégorie Internet

«Protestants en boîte – Jésus qui lave les pieds, c'est dégoûtant?» de Benjamin Bories. (pn)

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 11

A propos...

Toujours merci !

Alors que les collectivités publiques redoublent d'ingéniosité pour mettre sous toit leur budget, les temps peuvent paraître plus difficiles. Certaines valeurs restent cependant prioritaires comme le confirme le baromètre de la jeunesse 2014 récemment publié par une grande banque nationale. Ainsi, la famille passe avant le travail, fumer et se droguer c'est dépassé, l'argent n'est plus aussi important et, actuellement, la surveillance sur internet interpelle 9 personnes sur 10. Joli constat… qui relègue au second plan les excès des policiers de Dubaï qui roulent en Lamborghini et les Lotus qui équipent désormais les ambulanciers de la capitale de cet émirat. Mais au-delà de l'anecdote il est réjouissant de souligner aujourd'hui combien notre ville brille de mille feux, avec un lac paisible, un centre-ville attrayant et de belles infrastructures de toute nature pour permettre à la jeunesse de chez nous de se développer avec sérénité. Il fait manifestement bon vivre ici et maintenant. Sachons aussi l'apprécier.

Rémy Voirol

Offre d'emploi

La Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son Centre Electronique de Gestion un poste d'

administrateur-trice système expérimenté-e

à 100%

Service : Centre Electronique de Gestion.

Mission : Gestion et suivi de projets d'infrastructure informatique dans un environnement à haute disponibilité. Administration de serveurs et de bases de données.

Délai de postulation : 2 novembre 2014.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

Parlement de la Ville

Demande de crédit pour la rénovation de l'Hôtel de Ville sous la loupe

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 27 octobre 2014, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports

14-018
Rapport du Conseil communal concernant la restauration – rénovation et l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville.

14-019
Rapport d'information du Conseil communal concernant le remplacement de l'ancien équipement de brassage de la STEP par un système par pompe et hydro-éjecteur.

Autres objets

13-403 (pour mémoire)
Proposition du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010 par l'introduction d'un art. 160 bis (nouveau) « Fortune nette et coefficient fiscal ».
En cours d'étude par la Commission financière.

14-604
Interpellation du groupe PLR par M. Jean Dessoulavy et consorts, intitulée « Quel concept pour la mise en place du Wifi ? ».

14-606
Interpellation du groupe PLR par M. Jean Dessoulavy et consorts, intitulée « Tags un jour, tags toujours. Non, ce n'est pas une fatalité ! ».

14-607
Interpellation du groupe PLR par M. Mirko Kipfer et consorts, intitulée « Perspectives liées au Home Bâlois ».

14-608
Interpellation du groupe PLR par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulée « Les attentes du Conseil communal vis-à-vis du Canton, de la Confédération et de TransN en matière de réseau routier et de transports publics ».

14-609
Interpellation du groupe PopVertsSol par Mme Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée « Quel avenir pour les 15 baraquements de l'armée à Plaines-Roches ? ».

14-401
Proposition du groupe PLR par M. Jérôme Bueche et consort, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 174 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

14-610
Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée « Pourquoi pas un giratoire et un Littorail souterrains au centre-ville ? ».

14-611
Interpellation du groupe PLR, par M. Mirko Kipfer et consorts, intitulée « Aide aux coopératives d'habitants ou d'habitation d'utilité publique et capacité financière des coopérateurs ».

Neuchâtel, les 8 et 16 octobre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Christine Gaillard — **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.

Offre d'emploi

Suite au départ de la titulaire, le service de médiation culturelle de la Ville de Neuchâtel, recherche un/une

médiateur-trice/ animateur-trice pour le Jardin botanique de Neuchâtel

à 30%

Votre mission : Concevoir et mener les animations, effectuer les visites guidées, préparer les documents pédagogiques liés aux présentations et aux expositions du Jardin botanique.

Délai de postulation : 9 novembre 2014.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel
032 717 71 47

Offre d'emploi

Le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel met au concours une place d'

apprentissage de dessinateur-trice

orientation Architecture paysagère CFC

Service : Parcs et Promenades.

Mission : Durant votre formation vous apprenez à dessiner des plans et préparer l'exécution de projets paysagers pour jardins, parcs, places de jeux, alignement d'arbres, ou aménagements urbains.

Délai de postulation : 9 novembre 2014.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel
032 717 71 47

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 12

La chronique multimédia de...

Les Sims prennent l'ascenseur émotionnel

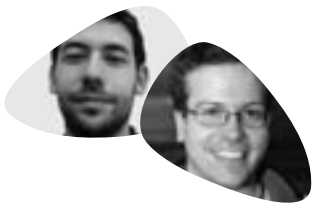

Les Sims sont de retour dans « Les Sims 4 » et ils sont en colère ! Ou embarrassés ! Ou tristes ! Enfin ça dépend de leurs inspirations, de leurs interactions sociales récentes, s'ils sont propres, s'ils ont fait leurs besoins, etc.

Les possibilités de construction sont vraiment grandes. • **Photo: sp**

Petit rattrapage pour les personnes vivant dans une cave depuis l'an 2000, *Les Sims* est une « simulation de vie ». A la base conçu pour être un outil d'architecture, le studio Maxis s'est rendu compte que d'y ajouter des personnages (les fameux Sims) avec leurs besoins basiques à combler (hygiène, faim, sommeil, etc.) était amusant. Les Sims peuvent aussi fonder des familles, mais également travailler et progresser dans leur carrière. L'argent ainsi gagné leur permettra d'améliorer leur maison et d'acheter de nouveaux objets. En bref, une constante escalade de la pyramide des besoins de Maslow.

Au fur et à mesure des épisodes, les Sims ont développé plus d'interactions avec leur environnement. Au niveau des nouveautés, mis à part la refonte du créateur de personnage, du moteur de jeu, des outils de création de maison et l'ajout de nouveaux objets, c'est l'intégration d'émotions qui est intéressante. Les Sims doivent désormais gérer leurs états émotionnels, colériques, confiants, embarrassés, etc. Ceux-ci sont influencés par l'environnement présent autour de notre Sim et ses aspirations et traits de caractère, choisis lors de la création de personnage. Par exemple, lorsque que notre Sim raconte des blagues à un groupe et que tout le monde rigole, il se sentira en confiance et lui prendra alors l'envie de s'admirer devant un miroir.

Les Sims 4 n'est pas une révolution. L'ajout des émotions donne des interactions plus poussées et des sortes de mini-objectifs au fur et à mesure. Malgré ces nouveautés, on n'est pas encore aux anges. En effet, le jeu subit plusieurs régressions par rapport au *Sims 3*, ce qui ne plaît pas du tout à la très grande communauté de fans. On peut noter aux rangs des disparus, les bébés, les piscines, les sous-sols, etc. Mais ne doutons pas qu'EA ajoutera ce contenu via des extensions payantes.

En conclusion, si vous êtes fan des Sims, vous risquez d'être déçu, notamment, dû aux manques par rapport à l'épisode précédent. Pour le reste, *Les Sims 4* reste un bon titre et l'ajout des mécanismes novateurs permet de briser la monotonie qui peut facilement s'installer dans ce type de jeu.

Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur www.semperludo.com.

Lionel Imhoff & *Niels Weber*

A travers l'histoire

Le cinquantenaire de la République est organisé en grande pompe en 1898. A côté des multiples manifestations prévues pour commémorer la Révolution du 1er mars 1848, le Conseil d'Etat veut édifier un monument qui puisse marquer les générations futures. Un grand concours international est lancé. Les artistes Adolf Meyer (de Bâle) et August Heer (de Zurich) réalisent finalement le projet définitif : le peuple neuchâtelois est assis aux pieds d'Helvetia qui accueille et protège la jeune République de Neuchâtel. Le monument est inauguré le 11 juillet 1898 sur la place Alexis-Marie-Piaget. Photographie d'Auguste Monbaron, vers 1898, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : Vincent Callet-Molin. Photo actuelle : Stefano Iori.

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 13

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jonas Graf, ingénieur au Locle (Viteos SA), d'un permis de construire pour le remplacement d'une conduite d'eau potable au chemin de Serroue (réservoir du Chanet), articles 2385 et 2386 du cadastre de Neuchâtel et 1760 du cadastre de Peseux, pour le compte du Service des eaux de la Société Viteos SA. Les plans peuvent être consultés du 3 octobre au 3 novembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif à la Chaussée de la Boine, article 7470 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Bernasconi Immoinvest SA. Les plans peuvent être consultés du 10 octobre au 10 novembre 2014, délai d'opposition

---

Demande de Madame Nathalie Gatschet Martinez, d'un permis de construire pour la mise en conformité et le déplacement d'un cabanon de jardin au chemin de la Torrée 15, article 8681 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont. Les plans peuvent être consultés du 10 octobre au 10 novembre 2014, délai d'opposition.

Demande de M. Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour la démolition d'une habitation et d'un atelier de mécanique automobile et la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif 95, rue de la Dîme, articles 1211 et 1830 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Gemma & Elio Comini. Les plans peuvent être consultés du 10 octobre au 10 novembre 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Neuchâtel Cité de l'énergie

Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel

Vente de timbres Pro Juventute

Les enfants des degrés 1 à 7 Harmos de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (éorén), munis de bordereaux, passeront à domicile, dès le mercredi 29 octobre 2014, pour prendre les commandes de timbres et autre matériel Pro Juventute.

Le public est prié de bien vouloir les recevoir, même s'il arrive que de petits vendeurs frappent plusieurs fois à la même porte.

La plus grande politesse a été recommandée à tous les écoliers et l'ordre leur a été donné de ne pas offrir les timbres dans la rue, les magasins, les restaurants, les banques, les hôpitaux et les maisons de commerce.

Cette année, la date d'émission des timbres Pro Juventute a été fixée au 13 novembre 2014. Leur validité est illimitée.

L'argent récolté, environ 30'000 francs, permet entre autres de financer les familles les plus démunies pour des camps de ski, camps verts ou camps de fin d'études, des traitements dentaires, des achats de lunettes et de vêtements, des heures de soutien scolaire ou de cours extrascolaires ou encore offrir à ces enfants quelques activités pendant les vacances.

Ateliers des musées

Dès le 12 novembre 2014, les prochains ateliers proposés par l'Atelier des musées se tiendront selon l'agenda suivant :

Au Musée d'ethnographie

Atelier « Aujourd'hui le Samouraï, c'est toi !»
- mercredi 12 novembre ou 21 janvier 2015, de 14h à 15h30, destiné aux enfants de 4 à 6 ans.

Atelier « Bonne fin d'année !»
- mercredi 10 décembre, de 14h à 16 heures, destiné aux enfants de 7 à 10 ans.
- mercredi 17 décembre, de 14h à 15h30, destiné aux enfants de 4 à 6 ans.

Atelier « T'as de beaux yeux, tu sais ?!»
- samedi 14 février 2015, de 10h à 12 heures, destiné aux enfants de 7 à 10 ans.

Au Jardin botanique, à l'espace Fleur bleue

Atelier « A la découverte des épices »
- mercredi 12 novembre, de 14h à 16 heures, destiné aux enfants de 4 à 6 ans.
- mercredi 26 novembre, de 14h à 16 heures, destiné aux enfants de 7 à 10 ans.

Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch, tél. 032 717 79 18.

Proclamation d'un conseiller général

En date du 15 octobre 2014, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Dobrivoje Baljozovic, 12e suppléant de la liste socialiste, en remplacement de Mme Sabrina Rinaldo Adam, démissionnaire.

Neuchâtel, le 15 octobre 2014.

Conseil communal

Echos

■ Jeudi 9 octobre, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté le Conseil communal lors de la cérémonie marquant le prolongement du BioAlps Networking Day, à Neuchâtel.

■ Vendredi 17 octobre, Mme Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales lors du 30e anniversaire de Planair SA, à La Sagne.

■ Lundi 20 octobre, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté le Conseil communal lors de la remise du Prix BCN Innovation 2014, à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes MM. Rita et Umberto De Laurentis-Re, Ruth et Marcel Eloi Mollard-Wernli, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, à Mme et MM. Mathilde et Marcel Rentsch-Kocher, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage, à Mmes et MM. Ida et Claude Bel-Bitter, Anne-Marie et Eric René Gabus-de-Montmollin, Gertrud et Edgar Renaud-dit-Louis-Jager, Doris et Hans Tschumper-Wullschleger, à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage et à Mme et M. Andrée et René Glauser-Zaugg, à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage.

Bibliothèque Pestalozzi

Informations

Une grande vente de livres et de jeux d'occasion se tiendra

samedi 8 novembre 2014, de 9h à 12 heures

dans ses locaux sis faubourg du Lac 1, à Neuchâtel.

En raison de la rénovation de ses vitrines, la bibliothèque sera fermée vendredi 14 novembre 2014.

Renseignements complémentaires au 032 725 10 00.

Marché de Neuchâtel

Dès le 1er novembre 2014 et jusqu'au 31 mars 2015, les marchés se dérouleront deux fois par semaine, à savoir le mardi et le samedi, de 7h00 à 12h30.

La Direction de la sécurité

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 22 au 28 octobre 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LE LABYRINTHE
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h45. VF me, ve au ma 20h45. VO angl. s-t fr/all je 20h45.
Apollo 3: VF ve/sa 23h15.
De Wes Ball.

LA LÉGENDE DE MANOLO – 3D
2e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 13h30.
Apollo 2: VF me au ma 15h30.
Bio: VF me au sa, lu/ma 15h, di 13h30.
De Jorge R. Gutierrez.

GERONIMO
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
De Tony Gatlif.

ANNABELLE
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
Apollo 3: VF me au ve, di au ma 21h.
De John R. Leonetti.

NATIONAL GALLERY
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all di 10h.
De Frederick Wiseman.

APOLLO 2

FURY
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
De David Ayer.

OPÉRATION CASSE-NOISETTE (2D)
9e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Peter Lepeniotis.

LE JUGE
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all me, lu 17h45.
VF je au di, ma 17h45.
De David Dobkin.

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES – 3D
2e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h15.
De Jonathan Liebesman.

LE SEL DE LA TERRE
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF et VO s-t fr di 10h45.
Bio: VF et VO s-t fr me, ve/sa, lu/ma 18h.
De Wim Wenders.

APOLLO 3

LES VACANCES DU PETIT NICOLAS
18e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 13h45.
De Laurent Tirard.

BANDE DE FILLES
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h30.
De Céline Sciamma.

MAGIC IN THE MOONLIGHT
1re semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all di 11h. VF sa 21h.
De Woody Allen.

ARCADES

SAMBA
3e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, 20h30. VF je au ma 15h30.
De Eric Toledano.

THE EQUALIZER
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De Antoine Fuqua.

LES BOXTROLLS – 3D
3e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h30.
De Anthony F. Stacchi.
Rex: 2D, VF me au ve, lu/ma 16h. VF sa/di 14h30.
De Graham Annable.

BIO

LES APPARENCES
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au di, ma 20h15. VO angl. s-t fr/all je, lu 20h15.
De David Fincher.

LÉGENDE D'AMOUR – 26.10.2014
BALLET DU BOLCHOÏ EN DIRECT DE MOSCOU
Pour tous. Di 16h, sans dialogues.

REX

ON A MARCHÉ SUR BANGKOK
1re semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h30. VF sa/di 16h30.
De Olivier Baroux.

TU VEUX OU TU VEUX PAS
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h30.
De Tonie Marshall.

BALADE ENTRE LES TOMBES
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
De Scott Frank.

STUDIO

MAGIC IN THE MOONLIGHT
1re semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h. VF me, ve, di au ma 20h15.
VO angl. s-t- fr/all me au ma 17h45. VO angl. s-t- fr/all je 20h15.
De Woody Allen.

LA NUIT DU COURT-MÉTRAGE –TOURNÉE 2014
Samedi 25 octobre 2014. 20h: Best of Switzerland.
21h45: Carte blanche au FIFF. 23h De vraies rencontres.
00h15 Bang Bang ! Shot You Down !
Age: 16 ans sug. 16 ans.
Informations complémentaires sur www.nuitducourt.ch.

DRACULA UNTOLD
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve 22h45.
De Gary Shore.

QUEEN KONG CLUB – CINÉMA MINIMUM

FAT CAT
Fiction. Mercredi 22 octobre, à 20 heures.
(Ouverture des portes à 19h30). En présence des cinéastes Patricia Gélise et Nicolas Deschuyteneer.

L'instantané de Stefano Iori...

... Théo et ses managers

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Réseau d'échange réciproque des savoirs, propose d'échanger gratuitement nos savoirs (langues, musique, informatique, cuisine, jardinage, etc.). Il est ouvert à tous les âges et nationalités, hommes et femmes et permet d'apprendre, de faire la fête, de visiter des entreprises et de tisser des liens. Renseignements: Josyane Murith, tél. 032 731 78 52.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Cultes des samedi 25 et dimanche 26 octobre

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di, 10h, culte hôte de ce jour avec le pasteur Marc Pernot de l'Oratoire du Louvre à Paris, avec sainte cène.

Temple du Bas: je 23.10, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha, suivi d'un brunch au foyer.

Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: sa 25.10, 18h, culte famille suivi d'un repas-canadien et d'une soirée jeux, M. C. Allemann.

Maladière: di, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Ouest:

Serrières: di, 10h, culte avec l'aumônerie de jeunesse, avec sainte cène, M. F. Schubert.

Communauté allemande

Poudrières 21: di, 9h, Gottesdienst, H. F. Schubert.

Pourtalès: di 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 25.10 à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 25.10 à 17h, messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 25.10 à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di, 10h messe.

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di, 10h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:
Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

bls

Avis de travaux durant la nuit

Chers riverains de la ligne

Sur le tronçon Berne-Neuchâtel

durant

du lundi, 20 octobre – dimanche, 26 octobre 2014 et du lundi, 27 octobre – jeudi, 30 octobre 2014

Travaux de la voie/Fauchage des talus

seront exécutés.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercient de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland
Avis de travaux durant la nuit

No31_22_10_2014.qxd:vivre_la_ville 21.10.2014 15:24 Page 16

La Ville de Neuchâtel revoit sa politique de sécurité

Au plus près de la population

La Ville de Neuchâtel n'aura bientôt plus de police communale. Fin décembre, celle-ci rejoindra en effet les rangs de la police unique. Dans la foulée, le Conseil communal a repensé entièrement sa politique de sécurité. Avec un mot d'ordre: renforcer la présence sur le terrain et le contact avec la population, pour accroître la sécurité et prévenir les incivilités. Le conseiller communal Pascal Sandoz nous détaille ce dispositif en chaîne.

Il y aura désormais un agent de proximité pour quelque 3'000 habitants, explique le directeur de la Sécurité Pascal Sandoz.

Une précision d'abord. La Police de la Ville va disparaître. Est-ce à dire qu'il n'y aura plus de policiers en uniformes au centre-ville ?

Non ! Ce sera désormais la police unique qui se chargera d'assurer une présence en ville de Neuchâtel. Mais nous pourrons toujours intervenir pour demander de renforcer au besoin les effectifs policiers au centre-ville ou sur les rives. La loi sur la police neuchâteloise prévoit en effet la mise sur pied d'une plateforme de pilotage.

Ce maillon «police» sera le premier de toute une chaîne sécuritaire. Viendront ensuite des assistants de sécurité publique. La ville comportera onze secteurs et chacun se verra en assigner un. Ce sera le second maillon. A ces assistants de sécurité publique s'ajouteront des agents médiateurs, qui travailleront en soirée pour désamorcer d'éventuelles tensions.

Ce dispositif sera complété par l'engagement de travailleurs sociaux de proximité, qui iront à la rencontre des personnes en situation de vulnérabilité dans les espaces publics et travailleront avec elles dans la durée. Ils ne seront pas rattachés au futur Service de sécurité urbaine, mais à la Direction de la culture, qui inclut la politique d'intégration.

Que deviendra le poste de police du faubourg de l'Hôpital ?

Le bureau d'accueil restera ouvert. La population pourra continuer de s'y rendre pour tout ce qui concerne la circulation, l'utilisation du domaine public, le stationnement, les ports ou les objets trouvés, autant de missions de sécurité qui demeurent aux mains de la commune. Il ne sera en revanche plus possible d'y porter plainte.

En quoi consistera le travail des assistants de sécurité publique dans les quartiers ?

Ils seront chargés de nouer des contacts personnalisés avec les habitants de leur secteur, de surveiller le chemin de l'école, mais aussi de conseiller les personnes qui rencontreraient un problème et de les aiguiller vers le bon interlocuteur. Ils auront donc à la fois un rôle de prévention et de soutien à la population. Pour renforcer le sentiment de sécurité, les habitants doivent savoir qu'il existe une personne de confiance, vers qui se tourner.

Combien y en aura-t-il par habitant ?

Un pour quelque 3'000 habitants. C'est nettement mieux qu'aujourd'hui, où quatre collaborateurs font un travail équivalent dans des secteurs beaucoup plus vastes. Nous avons voulu renforcer la présence sur le terrain et le contact avec la population. C'est là l'effort principal de la réorganisation prévue. Le futur Service de sécurité urbaine comptera ainsi quelque 18 équivalents à plein temps pour le pilier «proximité», un nombre qui inclut notamment les agents médiateurs. A cela s'ajoutent cinq travailleurs sociaux de proximité.

Les assistants de sécurité publique auront-ils des moyens d'intervention ?

Oui, mais ils ne seront pas armés. Ils auront le droit, comme c'est déjà le cas, de mettre des amendes et d'intervenir le cas échéant. Leur uniforme sera gris.

Quelle sera leur formation ?

On ne part pas de zéro ! Assistant de sécurité publique est une profession de longue date pour laquelle il existe une formation reconnue. Ce sont des assistants de sécurité publique qui se chargent déjà maintenant des tâches de proximité, de la circulation et du stationnement. Nous allons simplement en recruter davantage, pour répondre au renforcement du dispositif de proximité.

Comment interviendront les agents médiateurs ?

Ils travailleront en soirée, jusqu'à une heure du matin. Leur mission sera d'être là où les choses se passent: au centre-ville, sur les rives, aux abords des places de sport… Ils seront chargés de nouer le dialogue, de rappeler aux gens les règles de civilité et de pratiquer la désescalade si le ton venait à monter. Leur rôle sera de calmer le jeu, avec pour consigne d'appeler la police à partir d'un certain degré de tension. Car les agents médiateurs ne disposeront d'aucun moyen d'intervention. Ce n'est pas leur job ! Ce seront des personnes au bénéfice d'une formation de médiateurs ou d'éducation spécialisée. Nous avions déjà fait appel à des médiateurs lors des villages montés sur les Jeunes-Rives pour l'Euro et le Mondial et l'expérience avait été un franc succès.

Porteront-ils un uniforme ?

Non, mais ils seront clairement reconnaissables.

Vous êtes vous inspirés de l'exemple d'autres villes pour élaborer ce dispositif ?

Nous avons fait appel à une entreprise de consultants spécialisée dans le domaine de la sécurité publique, Team Consult, qui nous a dressé un panorama des solutions mises sur pied dans d'autres villes suisses et européennes. Zurich, par exemple, a un service de médiateurs, alors qu'Yverdon-les-Bains fait appel à des travailleurs sociaux hors murs. C'est nouveau chez nous, mais pas ailleurs !

Aline Botteron

Un service, deux piliers

La réorganisation prévoit la création d'un Service de sécurité qui sera dirigé par Frédéric Mühlheim, l'actuel commandant du SIS, avec son futur adjoint, Eric Leuba, actuel responsable du SSPI/SSST. Il comptera deux entités :

- un Service de sécurité urbaine, qui sera placé sous la responsabilité de Pierre Hobi, ancien responsable ad intérim de la Police de la Ville.
- un Service «Urgences», qui sera commandé par Jacques Corthésy, actuel chef d'état major au SIS. Réunissant les pompiers, les ambulanciers et la protection civile, il sera axé sur la lutte contre les incendies et les activités de sauvetage, notamment sur le lac.

Le Conseil général sera prochainement saisi d'un rapport.